

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile

Spécialité Rentrayer en tapisserie

SESSION 2016

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : Histoire de l'art **Jeudi 22 septembre 2016**

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes*) ;

2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*).

Avertissement :

- avant de commencer, vérifiez que le sujet qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez aux surveillants tout de suite les anomalies éventuelles (page manquante, page illisible...).

SUJET n°5

- Choisissez une des deux reproductions jointes et commentez-la devant le jury (datation, auteur, sujet, manufacture, iconographie, histoire de l'œuvre...).

- Précisez et décrivez succinctement la deuxième reproduction.

Le jury se réserve la possibilité de poser des questions sur les reproductions d'œuvres.

NE RIEN INSCRIRE SUR LE SUJET SVP, MERCI



